

Paris,
le jeudi 14 janvier 2010

Émetteur : Bernard Meunier

Objet : Baromètre Social Institutionnel

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

En 2009, l'Ucanss a mis en place, dans le Régime général de Sécurité sociale, un baromètre social institutionnel.

Inscrite dans un objectif de promotion d'une approche modernisée du dialogue social, cette enquête d'opinion interne menée de façon récurrente – puisque annuelle – permet de mieux comprendre les perceptions et les attentes des salariés de l'Institution et de mesurer les tendances du climat social.

Elle concourt ainsi à la sensibilisation de la Fédération d'employeurs au moyen d'une information, réactive et actualisée, destinée, en amont des négociations, à enrichir la réflexion et à adapter la position du collègue employeur et, en aval, à mesurer les impacts des accords ayant pour objectif de faire évoluer le cadre collectif de travail et à évaluer les politiques et les pratiques institutionnelles de gestion des ressources humaines.

La présentation des résultats du baromètre 2009 a suscité l'intérêt de tous les acteurs, instances de l'Ucanss, fédérations syndicales, directeurs d'organismes, qui ont souligné le caractère très professionnel de cet outil, sa richesse et son utilité en termes d'informations.

Les résultats de la première campagne ont été présentés dans les différentes régions et sont disponibles dans l'espace Directeur sur le site de l'Ucanss.

Pour des raisons d'efficacité, le choix a été fait de constituer un panel représentatif d'organismes et de procéder par échantillon de salariés.

Cependant, conscient de l'intérêt que peut représenter pour un organisme local le fait d'initier une démarche interne de mesure de son propre climat social et de se comparer avec les résultats nationaux et régionaux, les organismes qui le souhaitent ont la possibilité de mettre en œuvre le baromètre social institutionnel en interne.

Vous trouverez, joint à cette lettre, une note de présentation du dispositif (annexe 1) et des modalités pratiques de mise en œuvre dans les organismes intéressés par une déclinaison locale du baromètre. Cette prestation, assurée par la société BVA, vous sera facturée 5 000,00 euros ; le coût de l'ingénierie et du test étant totalement pris en charge par l'Ucanss, le coût unitaire d'administration du baromètre au niveau local a ainsi pu être minimisé.

J'attire votre attention sur le fait que cette offre de service est ouverte jusqu'au 10 février 2010 ; en conséquence, il convient que vous retourniez à l'Ucanss le bon de commande joint (annexe 2) pour cette date au plus tard.

Notre Institution s'est dotée d'un baromètre social dont je tiens à souligner le caractère innovant sur deux points : il comporte trois niveaux possibles (interbranche, branche, local) et il comprendra des questions récurrentes pour mesurer les évolutions mais aussi des questions d'actualité pour connaître le niveau de satisfaction des salariés sur des thèmes nouveaux ou émergents.



Les résultats nationaux feront l'objet d'une large communication, comme cette année, à destination de toutes les parties prenantes, contribuant ainsi à l'enrichissement du dialogue social.

Si vous désirez avoir des précisions complémentaires, vous trouverez dans la note de présentation les coordonnées des collaborateurs de l'Ucanss auxquels vous pouvez vous adresser.

Je souhaite que ce dispositif de veille sociale interne apporte des éléments d'éclairage à tous les décideurs et à tous les gestionnaires des politiques et des pratiques des ressources humaines, et soit en définitive utile à chacune et à chacun d'entre vous.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de mes sentiments distingués.



Philippe Renard
Directeur

Document(s) annexe

(s) :

- BAROMÈTRE SOCIAL - NOTE DE PRÉSENTATION,
- BON DE COMMANDE,

